

**PLAN DE COURS**  
**Département de sociologie**  
**Université du Québec à Montréal**

**Sigle :** SOC 8810-20  
**Titre :** Sociologie des problèmes sociaux  
**Session :** Automne 2017

**Professeures :** Shirley Roy  
Téléphone : (514) 987-3000 poste 3532  
Bureau : A-5277  
Courriel : [roy.shirley@uqam.ca](mailto:roy.shirley@uqam.ca)

Marie-Chantal Doucet  
Téléphone : (514) 987-3000 poste 4508  
Bureau : W-4425  
Courriel : [doucet.marie-chantal@uqam.ca](mailto:doucet.marie-chantal@uqam.ca)

**AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS**

Les étudiants (es) doivent se procurer leur adresse normalisée de l'UQAM.

Étapes à suivre :

1. Aller au <http://www.info-courrier.uqam.ca>
2. Sélectionner « Code d'accès »
3. Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription
4. Vous pouvez consulter vos messages directement à l'adresse suivante :  
<http://www.courrier.uqam.ca>

**REMISE DES TRAVAUX**

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Département de sociologie

<b>Cours SOC-8810</b>	<b>Sociologie des problèmes sociaux</b>	<b>automne2017</b>
	Local : A-5020	Horaire : mardi 14h-17h
Professeur.es :	Shirley Roy tél : 3532 Bureau : A-5277	Marie-Chantal Doucet tel : 4508 Bureau : W-4425

**Attention : Chaque étudiant-e devra se procurer (disponible à la COOP):**

- **Recueil de textes, soc8810**
- **Otero M. et Roy S. *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui ? Repenser la non-conformité sociale.* Montréal : PUQ,**

### Argumentaire

Dans le contexte social où elles se manifestent, certaines formes de déviance, de marginalité, de pauvreté extrême, de désaffiliation sociale, de violence, de criminalité et de folie sont intimement «nouées», et ce malgré leurs spécificités indéniables. Elles ont en commun au moins ceci : elles «posent problème». De ce fait, diverses stratégies d'intervention sociale (répression, thérapeutique, prise en charge, aide, encadrement, etc.) ont été réfléchies et mises au point dans le cadre de champs disciplinaires spécialisés : criminologie, psychiatrie, psychologie, travail social, médecine, psychoéducation, sociologie, etc.

Ces interventions ciblant certains phénomènes, pratiques, comportements, attitudes qui «posent problème» constituent une *modalité d'identification concrète* de «ce qui ne va pas» dans une société. Cela se passe essentiellement à deux niveaux : autoréférentiel : «ce» qui pose problème et «qui» pose problème; et hétéro-référentiel : «à quoi» pose-t-on problème et «à qui» pose-t-on problème». Les phénomènes «non conformes» problématiques, et partant, les individus et les groupes qui les incarnent, sont *distribués* autour de la normativité qui a cours (de ce qui doit être, de ce qui est préférable, de ce qui est supportable, etc.). Cela se fait à partir de deux critères : l'établissement de seuils de tolérance (degrés, gradations, distances); l'établissement de discontinuités (natures différentes, ruptures). Toute société définit ainsi ce qui sera pour elle un univers de failles, de défauts, d'insuffisances, d'inadéquations, d'inadaptations, de déviances, voire des contre-figures, en fonction desquelles, selon les contextes et les époques, on dessine, on désigne et on construit des «problèmes sociaux», problèmes qu'il s'agit de réguler, contrôler, résoudre, réprimer, etc.

Selon les époques et les sociétés, le répertoire de ce que l'on appelle des «problèmes sociaux» a varié et continue à se modifier de manière significative. Toutefois, les critères qui sous-tendent la définition d'un problème social, ou encore d'un phénomène «non conforme problématique», sont différents d'une discipline à une autre et d'un horizon théorique à un autre. Parfois, la question n'est même pas soulevée. Cela dit, n'est-il pas évident que des phénomènes aussi divers que la toxicomanie, le décrochage scolaire, la dépression ou l'itinérance constituent des problèmes sociaux ? Georges Canguilhem soulignait que l'une des différences entre un ordre organique et un ordre social est l'inversion de certaines «évidences», à

savoir : dans l'organisme l'ordre (santé) est plus facile à saisir que le désordre (maladie), alors que dans l'organisation sociale le désordre (ce qui pose problème) apparaît plus évident que l'ordre (modèle de société souhaité).

Dans le cadre de ce séminaire de doctorat, on s'emploiera à discuter l'«évidence» apparente des «problèmes sociaux» selon les logiques épistémologiques et disciplinaires qui sont les leurs (sociologie, psychologie, travail social, criminologie, etc.), et en lien avec les objets de recherche qu'ils ont longuement investis. Il nous semble essentiel de discuter, débattre et rendre explicites les critères qui organisent parfois en filigrane (influences théoriques, traditions de recherche, etc.) parfois de manière explicite (thèmes de recherche subventionnés, demandes sociales, orientations politiques, etc.) l'univers des problèmes sociaux qui caractérisent aujourd'hui nos sociétés.

## Objectifs

Dans le cadre du séminaire, nous tenterons d'appréhender ce qui constitue aujourd'hui un «problème social» à partir de deux exercices théoriques complémentaires :

- Premier :
  - o discuter, repenser et mettre à jour les outils, notions et concepts auxquels la sociologie classique a fait appel pour construire, définir ou identifier « ce qui pose problème » tout en signalant aussi bien ce qui semble demeurer pertinent et actuel que ce qui semble être devenu insuffisant et anachronique.
  - o Revisiter les termes norme et normalité, institution et institutionnalisation, ordre social et socialisation, contrôle social et déviance, domination et libération, individu et individualisation, santé et pathologisation, personne et intériorisation, inclusion et exclusion, bien-être et souffrance, moralité et criminalité, bienséance et contravention, etc.
  - o Analyser ce que ces termes signifient aujourd'hui, au-delà des traditions théoriques qui les ont investis simultanément ou à tour de rôle à des fins diverses : comprendre l'ordre, la socialisation, le changement, la transgression, etc.
  
- Deuxième :
  - o Analyser à partir de certains textes choisis, divers cas de figure de ce qui pose problème dans nos sociétés, dont l'itinérance, la folie, la criminalité, la pauvreté, etc.
  - o Procéder au dégagement des éléments communs qui soient susceptibles de nous aider à comprendre une double interrogation, à savoir : Comment un phénomène social devient-il un problème social ? Comment un problème social devient-il un phénomène social ?
  - o Repenser autant les processus et leurs dynamiques de stigmatisation/ destigmatisation, problématisation/ déproblématisation, criminalisation/ décriminalisation, dévalorisation sociale/ revalorisation, pathologisation/ dépathologisation, vulnérabilisation/ dévulnérabilisation, etc.

Ces deux exercices théoriques nous mèneront à nous déplacer de l'univers empirique de ce qui pose problème (et de ce qui ne le pose plus) à l'univers théorique qui leur donne sens et en quelque sorte légitime leur problématisation dans le cadre de diverses disciplines scientifiques. On sait que les outils sociologiques qui permettent d'appréhender les problèmes sociaux sont reliés aux questions fondamentales de l'être-ensemble que sociologues et individus ordinaires partagent et qui se veut plus une interrogation qu'une certitude. Nous chercherons, somme toute, à réfléchir à la question suivante : dans quelle société vivons-nous qui problématise certains phénomènes sociaux plutôt que d'autres ?

## Modalités d'évaluation

Ce cours prendra autant que possible la forme d'un atelier ouvert à la discussion et aux échanges qui exige un investissement important des participants.

L'évaluation se fera sous 3 modalités: (à discuter en classe)

- Fiches de lecture (30 points) : 2 fiches de lecture sur des textes choisis à même la liste des lectures obligatoires
  - o Les fiches comprendront
    - 1) une synthèse courte du texte;
    - 2) une synthèse des débats et réflexions suite à la discussion
    - 3) elles sont remises aux professeurs deux semaines après la présentation;
  - o Fiche 1 : sur le texte présenté en cours
  - o Fiche 2 : un texte de leur choix sur un autre thème
- Participation et présentation au colloque interne clôturant le séminaire (30 points)
  - o Une présentation dont la thématique doit être validée au préalable par les professeurs
  - o Le colloque aura à la fin de la session; la date sera à préciser
- Essai sur la thématique du cours (40 points)
  - o Suite au colloque et à la présentation qui y aura été faite, la rédaction d'un travail (25 pages environ) reprenant l'essentiel du contenu

## CONTENU DES SÉANCES ET CALENDRIER DE L'AUTOMNE 2015

<b>Cours 1 :</b> <b>5</b> <b>septembre</b>	<b>1. PRÉSENTATION DU PLAN DE COURS</b>  Présentation du plan de cours, des modalités de fonctionnement et d'évaluation. À travers les diverses séances nous tenteront de construire le fil rouge de ce séminaire et de l'enchaînement des thèmes que nous aborderons au cours du trimestre. Quelques constats à discuter : situation de blocage théorique, nouveau contexte social, renouvellement des angles théoriques d'analyse et des découpages empiriques des objets de recherche, redéploiement des cibles et des stratégies d'intervention en matière des politiques publiques, etc.
<b>Cours 2 :</b> <b>12 sept.</b>	<b>2. Les approches théoriques des problèmes sociaux</b>  Qu'est-ce qu'un problème social? L'idée de problème social a été traditionnellement liée à la question sociale qui surgit au XIXe avec la révolution industrielle. On fait alors ressortir un ensemble de conditions d'existence susceptible de faire apparaître différents types d'intervention. Dans son <i>approche des problèmes sociaux</i> , Fernand Dumont rappelle que l'étude de ce champ oblige d'abord à reconnaître le lien étroit entre la saisie positive des phénomènes et la norme. Bien que la tendance soit à considérer les problèmes comme des données premières et mesurables, il faut aussi tenir compte du regard social. Autrement dit, ce que l'on dépose dans la catégorie « problème » varie selon le sens donné par la société, à une époque particulière. La détermination des problèmes renverrait donc à des normes collectives. Or, à quelles conditions un problème devient-il social? Nous nous intéresserons ici

	<p>à la manière dont a été construite la question des problèmes sociaux depuis les 30 dernières années dans la littérature sociologique.</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dumont Fernand, Langlois, Simon Langlois et Yves Martin (éds). 1994. <i>Traité des problèmes sociaux</i>. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.</li> <li>• *Roy S. et Hurtubise R. (2012), «L'étude des problèmes sociaux : entre stagnation et renouvellement » dans Otero M. et Roy S. <i>Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui ? Repenser la non conformité sociale</i>. Montréal : PUQ, pp. 361-384.</li> <li>• *Otero M. (2012). «Repenser les problèmes sociaux. Des populations «problématiques» aux dimensions «problématisées», dans Otero M. et Roy S. <i>Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui ? Repenser la non conformité sociale</i>. Montréal : PUQ, pp. 398-423.</li> <li>• *Dorvil Henri, (2012), «Chicago, L'école des problèmes sociaux d'hier à aujourd'hui», in Otero Marcelo et Shirley Roy, (2012), <i>Qu'est-ce qu'un problème social Aujourd'hui, Repenser la non-conformité</i>. PUQ, pp. 281-315.</li> </ul> <p><u>Lectures complémentaires suggérées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Best, Joel. 2008. <i>Social Problems</i>. New York : W.W Norton &amp; Company.</li> <li>• Gusfield, Joseph. 2009. <i>La culture des problèmes publics : l'alcool au volant, la production de l'ordre symbolique</i>. Paris : Economica (traduction D. Cefai).</li> <li>• Dorvil, Henri et Robert Mayer (éds). 2001. <i>Problèmes sociaux. Théories et méthodologies</i>. Tome 1-2-3-4. Québec : Presses de l'Université du Québec.</li> </ul>
<p><b>Cours 3 :</b> <b>19 sept</b></p>	<p><b>3. ORDRE SOCIAL</b></p> <p>« À quoi » pose problème « ce qui pose problème » ? « Par rapport à quoi » peut-on penser « ce qui pose problème » ? Y a-t-il un ordre social «contre lequel» certains phénomènes, pratiques, conduites ou attitudes se définissent comme «problématiques» ? Discussion sur les conceptions de la norme et de la normativité sociale.</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dubet, F. (2009), «La société des sociologues», <i>Le travail des sociétés</i>, Paris, Seuil, pp.15-47.</li> <li>• Martuccelli, M. (2010) «Programme et promesses d'une sociologie de l'intermonde», <i>Sociologie de l'intermonde</i>, Marie-Blanche Tahon (éd.), UCL, pp. 9-46.</li> </ul> <p><u>Lectures complémentaires suggérées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ogien, A., (1989) «Une sociologie du pathologique est-elle pensable? Notes sur l'anomie, le contrôle social, la déviance», <i>Revue Européenne de Sciences Sociales</i>, Vol. 27, No 83, 1989, pp. 197-215.</li> <li>• Canguilhem, G. (2003), «Y a-t-il des sciences du normal et du pathologique ?», <i>Le normal et le pathologique</i>, Paris, PUF pp. 69-95.</li> <li>• Martuccelli, D. (2005) <i>La consistance du social</i>, Paris, PUR.</li> <li>• Descombes, V. (2004) Le complément de sujet. Enquête sur le fait d'agir de soi-même. Paris : Gallimard. Partie VI «La querelle des droits subjectifs», 401-465.</li> </ul>
<p><b>Cours 4 :</b> <b>26 sept</b></p>	<p><b>4. UN LANGAGE EN CHANGEMENT AU COURS DES DÉCENNIES</b></p> <p>Le changement de paradigme quant à la lecture du social a entraîné un changement dans les</p>

	<p>modes explicatifs et dans le vocabulaire retenu. Ce qui fait problème s'est d'abord nommé déviance, marginalité et stigmatisme et de manière plus contemporaine : exclusion, vulnérabilité, invisibilité et inexistance, etc (cours 9). Que recouvrent ces notions? Est-il possible de développer une lecture sociologique de ces termes?.</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• R. Merton (1997), «Structure sociale, anomie et déviance», <i>Éléments de théorie de méthode sociologique</i>, Paris, Armand Collin, pp. 163-187.</li> <li>• E. Goffman (2007) «Stigmatisme et identité sociale», <i>Stigmatisme, Les usages sociaux des handicaps</i>, Paris, Minuit, pp. 11-55; «Contrôle de l'information et identité sociale» 57-79.</li> <li>• H. Becker, (1985) «Le double sens d'outsiders», pp. 24-41 et «Types de déviance» pp. 43-63. <i>Outsiders</i>, Paris, Métailié.</li> </ul> <p><u>Lectures complémentaires suggérées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bourdieu, P. (1993), <i>La misère du monde</i>, Seuil.</li> <li>• Castel, Robert, 2009, <i>La montée des incertitudes</i>, Seuil,</li> <li>• Éllul, Jacques. 1992. <i>Déviances et déviants</i>. Paris : Érés.</li> <li>• Ogien, Albert. 1999. <i>Sociologie de la déviance</i>. Paris : Armand Collin.</li> <li>• Roy, Shirley, Soulet, Marc-Henry. 2001. «L'exclusion: changement de cap». <i>Sociologie et Sociétés</i>. vol 33 no2.</li> <li>• Soulet, Marc-Henry. (2007), <i>Quel avenir pour l'exclusion?</i> Suisse, Éditions universitaires de Fribourg.</li> </ul>
<p><b>Cours 5 :</b> <b>3 oct.</b></p>	<p><b>5. INTÉRIORISATION DU SOCIAL. TRANSFORMATIONS DANS LES SOCIALISATIONS PRIMAIRES ET SECONDAIRES</b></p> <p>La question des liens entre structure sociale et personnalité est un thème classique de la sociologie qui devient central dans des sociétés où les individus, et leurs personnalités, sont l'objet de toute sorte de techniques de modelage, redressement, mises au point, assistance ponctuelle à diverses étapes de la vie, etc. Par quels moyens devient-on aujourd'hui un «individu social» ? La distinction entre socialisations primaire et secondaire doit-elle être révisée à la lumière des transformations dans la famille, l'école, les identités sexuelles, le travail, etc.?</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Berger, P. et Luckmann, T. (2006) «La société comme réalité subjective», <i>La construction sociale de la réalité</i>, Paris, Armand Collin., pp. 223-298</li> <li>• Doucet, Marie-Chantal, 2013. « Le champ de l'affectivité et la notion de souffrance : une voie heuristique pour les sciences sociales » <i>La souffrance à l'épreuve de la pensée</i> (dir. Katherine, Larose-Hébert et Nicolas Moreau) PUQ.</li> <li>• Ehrenberg, A. (2010) «De l'autonomie comme aspiration à l'autonomie comme condition» pp. 189-219 et «Conclusion : Les affections électives ou l'attitude individualiste face à l'adversité» pp. 339-352. <i>La société du malaise</i>, Paris, Odile Jacob</li> <li>• Brubaker, R. (2001) «Au-delà de l'«identité»», <i>Actes de la recherche en sciences sociales</i>, 139, 2001, pp. 66 à 85.</li> </ul> <p><u>Lectures complémentaires suggérées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Linton, R. (1977), <i>Le fondement culturel de la personnalité</i>. Paris : Dunod, 1977.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Boulte P., (1995), <i>Individus en friche. Essai sur l'exclusion</i>, Desclée de Brouwer.</li> <li>• Gauchet, M., «Essai de psychologie contemporaine. Un nouvel âge de la personnalité», <i>Le Débat</i>, no 99, mars-avril 1998, pp. 164-181</li> <li>• De Queiroz, Jean-Manuel (1996), "Exclusion, identité et désaffection", in PAUGAM, Serge, (dir.), <i>L'exclusion l'état des savoirs</i>, Paris, La Découverte</li> <li>• Mead, G. (2006), «Le soi», <i>L'esprit, le soi et la société</i>, Paris, PUF, pp. 207-282.</li> </ul>
<p><b>Cours 6 :</b> <b>10 oct.</b></p>	<p><b>6. RÉGULER, CONTRÔLER, DOMINER</b></p> <p>Tant la définition et la gestion des problèmes sociaux que les causes et les raisons qui les sous-tendent, les justifient ou les expliquent expriment la présence d'un rapport de force qu'il s'agit de comprendre. Ce rapport de force met en évidence des rapports de pouvoir, des mécanismes de contrôle, des dispositifs de régulation ou des situations de domination qui touchent différents types de populations, groupes, classes, individus, etc. qui incarnent malgré eux les problèmes sociaux (pauvres, itinérants, minorités, marginaux, etc.) en construisant des collectifs à la fois vulnérables, inquiétants et subordonnés. Discussion autour des figures contemporaines des différentes formes de subordination sociale des groupes vulnérables ou vulnérabilisés.</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Martuccelli, D. (2004), «Figures de la domination», <i>Revue française de sociologie</i>, vol. 45 no 3, pp. 469-497. <a href="http://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2004-3-page-469.htm">http://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2004-3-page-469.htm</a></li> <li>• Foucault, M. (2001), «Deux essais sur le sujet et le pouvoir», <i>Dits et Écrits</i>, vol. II, Paris Gallimard, pp. 1041-1062. <a href="http://1libertaire.free.fr/MFoucault136.html">http://1libertaire.free.fr/MFoucault136.html</a></li> <li>• Nicolas Carrier (2006) « La dépression problématique du concept de contrôle social », <i>Déviance et Société</i> 1/2006 (Vol. 30), p. 3-20</li> </ul> <p><u>Lectures complémentaires suggérées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Castel, R. (1988). «De l'intégration sociale à l'éclatement du social : l'émergence,</li> </ul>
<p><b>Cours 7 :</b> <b>17 oct.</b></p>	<p><b>6. INSTITUTIONS, INSTITUTIONNALISATION ET DÉINSTITUTIONNALISATION</b></p> <p>Les institutions jouent un rôle certain dans l'identification, la construction, la gestion et la prise en charge des problèmes sociaux. Mais qu'est-ce qu'une institution aujourd'hui ? Qu'est-ce que les institutions régulent dans les sociétés contemporaines ? Des individus ? Des groupes ? Des comportements ? Des idéologies ? Des corps ? Des psychés ? Programmes institutionnels forts et faibles.</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Goffman, E. (2007) «La vie clandestine d'une institution totalitaire. Adaptations primaires et adaptations secondaires», pp. 245-262; et Conclusion pp. 357 et 374, <i>Asiles</i>, Paris, Minit.</li> <li>• Dubet, F. (2002) <i>Le Déclin de l'institution</i>, Paris, Seuil, 2002, pp. 52-83</li> </ul> <p><u>Lectures complémentaires suggérées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Foucault, M. (1975), «Les moyens du bon dressement», <i>Surveiller et punir</i>, Paris, Gallimard, 1975, pp. 200-227.</li> <li>• Descombes, V. (1996) <i>Les institutions du sens</i>, Paris : Seuil, «L'esprit objectif», 267-308.</li> <li>• Laurin, N., (1999), « Le démantèlement des institutions intermédiaires de la</li> </ul>

	<p>régulation sociale. Vers une nouvelle forme de domination », <i>Sociologie et sociétés</i>, vol. XXXI, no2, automne, pp 41-64.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Otero, M. (2003), <i>Les règles de l'individualité contemporaine</i>, Québec, PUL, 43-83.</li> <li>• Emmanuel Renault (2004) « Reconnaissance, institutions, injustice », <i>Revue du MAUSS</i> 1/2004 (n° 23), p. 180-195.</li> </ul>
<b>Cours 8: 24 oct</b>	<b>SEMAINE DE LECTURE</b>
<b>Cours 9: 31 oct</b>	<p><b>9. Vulnérabilité et exclusion</b></p> <p>Afin de décrire et saisir ce qui est désigné par les problèmes sociaux, le vocabulaire contemporain se centre plutôt sur les termes exclusion et Vulnérabilité Par exemple au cours de 20 dernières années, le thème de l'exclusion sociale s'impose en sociologie comme une réflexion concernant les processus de précarisation sociale attribués aux transformations du capitalisme à la fin des «Trente glorieuses». Ce concept, aujourd'hui en question, est en même temps largement utilisé et largement critiqué. Nous discuterons les raisons de son apparition, apogée et déclin. La question de la vulnérabilité répond à la nécessité de tenir compte des conditions de fragilité à la fois sociales et psychologiques pour appréhender des situations qui semblent résister aux seules analyses en termes de classe, pauvreté, subordination, etc</p> <p><b>Lecture obligatoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soulet MH. 2005 /2. «La Vulnérabilité comme catégorie d'action publique». In <i>Pensée plurielle</i>. (<a href="#">en ligne</a>. Cairn.info)</li> <li>• Otero Marcelo, «Vulnérabilité Folie et individualité. Le nœud normatif». in <i>Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social</i>, (éds) V. Châtel et S. Roy, Québec : Presses du l'Université du Québec. P. 125-145 (<a href="#">en ligne</a>)</li> <li>• Roy, S. (2008). « De l'exclusion à la vulnérabilité. Continuité et rupture ». in <i>Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social</i>, (éds) V. Châtel et S. Roy, Québec : Presses du l'Université du Québec, p. 13-34.</li> </ul> <p><b>Lecture complémentaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soulet, MH. (2014). «La vulnérabilité : examen critique d'une notion». In Soulet MH (2014). <i>Vulnérabilité : de la fragilité à l'éthique de la sollicitude</i>, Academic Press Fribourg p.17-39</li> </ul>
<b>Cours 10 7 nov</b>	<b>10. Invité-e sur le thème des Problèmes sociaux (à préciser)</b>
<b>Cours 11 14 nov</b>	<b>11. Invité-e sur le thème des Problèmes sociaux (à préciser)</b>
<b>Cours 12 : 21 nov</b>	<b>12. Invité-e sur le thème des Problèmes sociaux (à préciser)</b>
<b>Cours 13 : 28 nov</b>	<p><b>13. NOTIONS D'ÉPREUVES ET DE FRONTIÈRES COMME INSTRUMENTS D'ANALYSE DES PROBLÈMES SOCIAUX</b></p> <p>Cette séance vise à faire le bilan général des raisons à la fois sociologiques et politiques qui</p>



	<p>rendent nécessaire la production d'une nouvelle manière de penser ce qui pose problème dans les sociétés contemporaines.</p> <p><u>Lectures obligatoires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Doucet, Marie-Chantal, 2016. « L'épreuve sociale du travail sur soi dans les groupes de sens et de parole », <i>Les épreuves de la normativité sociale : souffrance, déviance et individualité contemporaine</i>, Québec, PUQ. (à venir)</li> <li>• Martuccelli, D. 2006. « À l'épreuve de soi » dans <i>Forgé par l'épreuve, l'individu dans la France contemporaine</i>, Paris, Armand-Collin.</li> <li>• Roy S., Aux frontières du social. Requestionnement de l'espace normatif du vivre ensemble (à venir ; sera déposé au cours du trimestre).</li> <li>• Soulet, M.H., 2010, Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques », <i>SociologieS</i> [En ligne], Dossiers, Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques, mis <u>en ligne</u> le 27 décembre 2010</li> </ul>
<b>Cours 14</b> <b>5 dec</b>	<b>Rencontres individuelles</b>
<b>Cours 15</b> <b>12 déc.</b>	<p><b>COLLOQUE : EXPOSÉS DES ÉTUDIANT.ES</b></p> <p>Les étudiant-es présenteront leurs travaux dans le cadre d'un colloque interne. Chaque travail sera exposé individuellement et ensuite fera l'objet d'une discussion collective. La date sera précisée en cours</p>

## **PLAGIAT**

### **Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :  
[www.integrite.ugam.ca](http://www.integrite.ugam.ca)